

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ASSAINISSEMENT** : Rapport d'activité des délégataires de l'assainissement collectif 2017

Rapporteur : Alain CLERC

NOTE DE SYNTHÈSE

Conformément aux articles L 1411-3 et R 1411-7 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de l'assainissement collectif de Vienne Condrieu Agglomération sont tenus de présenter un rapport annuel sur l'exercice de la compétence sur le territoire de l'agglomération. Dès présentation de ces rapports, ces derniers sont inscrits à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

9 contrats de délégation de service public sont concernés par la présentation de ces rapports. Ils sont listés dans le tableau ci-dessous :

Communes concernées	Compétence	Délégataire	Période
Secteur nord : Saint Romain en Gal, Chasse sur Rhône, Seyssuel, Chuzelles, Vilette de Vienne, Luzinay	Collecte	Cholton	du 01/01/2017 au 31/12/2024

Secteur Est : Les Côtes d'Arey, Jardin, Saint Sorlin de Vienne, Estrablin, Eyzin-Pinet, Moidieu-Détourbe	Collecte	Saur	du 01/01/2017 au 31/12/2024
Ex-SIASO : Septème et Oytier Saint Oblas	Collecte et traitement	Sogedo	du 01/10/2003 au 30/06/2018
Ex SISEC : Chasse sur Rhône, Seyssuel et Ternay	Transport et traitement	Suez	du 01/07/2006 au 31/12/2018
Sainte Colombe	Collecte	Suez	du 01/01/2011 au 31/12/2020
Saint Cyr sur le Rhône	Collecte	Suez	du 01/04/2016 au 31/03/2023
Ampuis	Collecte	Cholton	du 01/01/2013 au 31/12/2024
Condrieu	Collecte	Suez	du 01/01/2007 au 31/12/2018
Collecteur Rhône Gier	Transport	Suez	du 01/01/2012 au 31/12/2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 1411-3 et R 1411-7,

VU les 9 rapports d'activité des délégataires présentés,

VU l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 20 septembre 2018,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

PREND ACTE des rapports d'activité établis par les délégataires dans le cadre des contrats de délégations de service public suivants :

- Contrat de délégation de service public dit "secteur Nord" regroupant les communes de Saint Romain en Gal, Chasse sur Rhône, Seyssuel, Chuzelles, Villette de Vienne, et Luzinay
- Contrat de délégation de service public dit "secteur Est" regroupant les communes des Côtes d'Arey, Jardin, Saint Sorlin de Vienne, Estrablin, Eyzin-Pinet, Moidieu-Détourbe
- Contrat de délégation de service public de l'ex-SIASO : Septème et Oytier Saint Oblas
- Contrat de délégation de service public de l'ex SISEC : Chasse sur Rhône, Seyssuel et Ternay
- Contrat de délégation de service public de Sainte Colombe
- Contrat de délégation de service public de Saint Cyr sur le Rhône
- Contrat de délégation de service public d'Ampuis
- Contrat de délégation de service public de Condrieu
- Contrat de délégation de service public du collecteur Rhône Gier.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le

Pour extrait certifié conforme
Le Président,



Thierry KOVACS